

rejeté le

SÉNAT

12 décembre 1984

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

relatif au prix de l'eau en 1985.

(Urgence déclarée.)

Le Sénat a rejeté en première lecture, le projet de loi, adopté après déclaration d'urgence par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 12 décembre 1984.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 2359, 2419 et in-8° 690.

Sénat : 82 et 110 (1984-1985).
